

COMPTABILITE

METIERS DE LA COMPTABILITE : GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

LP12500A - LICENCE PROFESSIONNELLE DEG

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit



60 crédits ECTS

Licence professionnelle

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière

Mentions officielles :

- Arrêté du 08/07/2021
- Accréditation jusqu'au 31/08/2025

France Compétences : **RNCP29776**

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 6 (bac+3)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (310), Comptabilité, gestion (314),

Métiers (ROME) :

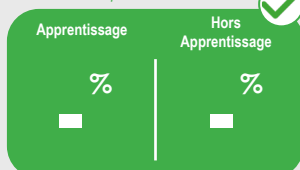
M1204 - Contrôle de gestion, M1202 - Audit et contrôle comptables et financiers, M1205 - Direction administrative et financière, M1203 - Comptabilité, M1207 - Trésorerie et financement

Débouchés :

- Responsable comptable
- Comptable unique
- Gestionnaire polyvalent dans les PME
- Responsable des applications de gestion
- Adjoint ou assistant du directeur financier et/ou administratif de PME-PMI ...

Taux de réussite 2023

Effectifs Réunion présent aux examens



Taux d'abandon global %

En savoir plus
Evolution professionnelle des diplômés sur www.cnam.re

PRESENTATION

Comptabilité, contrôle de gestion et audit : ces trois fonctions « font parler les chiffres » afin de conseiller les entreprises dans leurs choix stratégiques et dans leur mise en œuvre opérationnelle.

Partenaires clés de ceux qui entreprennent, les responsables des services comptables, financiers, de contrôle et de gestion et les cabinets d'expertise comptable, interviennent dans des domaines très divers de la gestion d'entreprise. Ils conseillent le chef d'entreprise dans sa gestion au quotidien et ses stratégies.

Les formations aux métiers de la comptabilité sont parmi les plus professionnalisantes du marché. Aujourd'hui, ce sont 400 000 personnes qui exercent une profession comptable en France. En pleine évolution, les métiers de la comptabilité permettent d'accéder à de nouveaux métiers, tels que trésorier d'entreprise, chargé de la consolidation, auditeur interne ...

OBJECTIFS

L'objectif de cette licence professionnelle est de permettre aux auditeurs d'acquérir des compétences mais surtout une vision exhaustive des besoins en gestion comptable et financière nécessaires au pilotage d'entreprises de taille moyenne. Ceci suppose que les auditeurs soient capables :

- D'établir des états financiers et de savoir les utiliser à des fins d'analyse et de gestion,
- D'élaborer des outils de gestion pertinents adaptés aux PME industrielles et de services à la fois pour la mesure des coûts et le pilotage des performances économiques et financières,
- De devenir des Hommes du dialogue de gestion au service des dirigeants dans le cadre de la prise de décision et de l'évaluation des résultats.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'apprentissage. *Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.*

Conditions d'accès

Renseigner le **dossier de candidature** (+ entretien éventuel)
L'entrée se fait directement en 3e année, sous réserve d'avoir

un bac+2 ou équivalent (120 ECTS) :

- L2 de la licence générale mention Gestion
- DEUST CCA
- DUT GEA - option Finance
- BTS Comptabilité et Gestion

Pour tous les élèves titulaires d'un autre diplôme BAC+2, il est impératif de valider l'UE CFA041 *Gestion comptable et fiscale de l'entreprise*.

Cette formation s'adresse aussi aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans un domaine compatible avec la gestion comptable et financière (VAPP / VAE).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2024		
Inscriptions jusqu'au	31/10/24	31/03/25
Début des cours	09/09/24	03/03/25
Fin des cours	07/02/25	18/07/25
Semaine de révisions	semaine du 10/02/25	semaine du 21/07/25
Examens 1ère session	semaine du 17/02/25	semaine du 28/07/25
Examens 2nde session	quinzaine du 18/08/25 au 29/08/25	
Interruption des cours à partir du 19/12/2024 reprise des cours le 06/01/2025		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée** : 1 an
- **Lieu de formation** : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



Document non contractuel - les informations contenues peuvent donner lieu à des modifications

Conservatoire national des arts et métiers de La Réunion

LICENCE PROFESSIONNELLE

Remise à niveau pour autres Bac+2 P

	pré-requis	enseignements	examens	
CFA041				9 ECTS
Gestion comptable et financière de l'entreprise	S1	cours	1	P
ANG320				6 ECTS
Anglais professionnel	An.	cours	1 1	a
CFA115				8 ECTS
Comptabilité financière des sociétés	-	FOAD	3	b
CCG101				4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion : initiation I	S1	cours	1	
GFN101				6 ECTS
Finance d'entreprise : Initiation à la gestion financière	S1	cours	1	
CFA120				8 ECTS
Comptabilité approfondie de l'entreprise	S2	cours	3	
CCG102				4 ECTS
Comptabilité et contrôle de gestion : initiation II	S2	cours	1	
UACF01				24 ECTS
Projet tutoré - Expérience ou stage		projet	3 3	c

P - prérequis d'accès à la Licence professionnelle

Les titulaires d'un BAC+2 autre que ceux listés en page 1 dans la section pré-requis et conditions d'accès doivent impérativement valider l'unité de remise à niveau CFA040

a. La validation de l'unité d'anglais est soumise à la justification d'au moins 75% de présence de l'élève aux cours, en plus de la réussite aux examens en contrôle continu prévus dans le cadre de cet enseignement.

b. Cette UE sera dispensée en 100% à distance depuis le Cnam Paris

c. Cette UA concerne l'expérience professionnelle qui doit être de 12 mois dans la spécialité ou 12 mois hors spécialité mais assortie d'un stage de 6 mois dans la spécialité. Cette expérience professionnelle doit être assortie d'un mémoire qui doit être validé par un oral et qui donne lieu à une note entrant dans la validation de la licence.

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Les élèves de la *licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière* qui n'ont pas d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion comptable et financière doivent, pour valider leur formation, effectuer un stage d'une durée totale minimale de 6 mois dans le domaine du diplôme.

Ce stage :

- est une condition de la délivrance du diplôme pour ceux qui ne peuvent attester d'une expérience minimale d'un an dans la spécialité de la licence,
- et peut être le support du projet tutoré et/ou du mémoire professionnel final.

Le mémoire donne lieu à une soutenance orale terminale dont la note qui doit être supérieure ou égale à 10/20 entre dans la validation du diplôme (cf. *délivrance de la certification*).

La durée du stage pourra être modulée par l'enseignant référent national au vu du parcours de l'élève sans être inférieure à 3 mois.

Conditions générales

La structure d'accueil où a lieu le stage doit pouvoir être le support d'un projet ou action en lien avec la spécialité du diplôme.

Le stage peut se dérouler soit à plein temps sur 6 mois, soit à temps partiel pour une durée globale équivalente (840h). Il est recommandé de choisir, lorsque c'est possible, des modalités permettant une présence dans la structure largement étalée dans le temps, ce qui permet de s'approprier la conduite de projet et d'en saisir les enjeux.

Le stage se déroulera sous la responsabilité d'un tuteur qui sera un professionnel de la structure d'accueil.

UNITES D'ENSEIGNEMENT

ANG320 - Anglais professionnel

Communiquer en anglais à l'oral et à l'écrit dans des situations professionnelles. Exemples : se présenter professionnellement, accueillir un visiteur, communiquer au téléphone, participer à une réunion, gérer des rendez-vous ou des commandes, lire des documents sur l'activité de l'entreprise, analyser des offres d'emploi, rédiger des e-mails, parler de son travail et de son entreprise ...

CFA115 - Comptabilité financière des sociétés

Analyser les impacts comptables et financiers des opérations de financement (variations des capitaux propres et des dettes financières) liées à la création et à la vie des sociétés (constitution, croissance et difficultés) - Réaliser une analyse financière des états financiers (choisir, construire les outils adaptés et rédiger une analyse circonstanciée) - Analyser les impacts comptables et financiers des opérations fiscales.

CFA120 - Comptabilité approfondie de l'entreprise

Développer, approfondir et actualiser les connaissances en comptabilité financière pour les PME et comprendre les bases de la comptabilité des groupes (consolidation) de PME.

CCG101 - Comptabilité et contrôle de gestion Initiation I

Comprendre l'articulation comptabilité générale, comptabilité de gestion et contrôle de gestion - Comprendre les objectifs et principes fondamentaux du contrôle de gestion et de la comptabilité de gestion - Maîtriser les objectifs, les principes fondamentaux, les intérêts et les limites des différentes méthodes de calcul de coûts : coûts complets (par centres d'analyse et ABC), coûts partiels (coûts variables, coûts spécifiques, coût marginal...), imputation rationnelle des charges fixes et coût cible.

CCG102 - Comptabilité et contrôle de gestion Initiation II

Comprendre l'articulation contrôle de gestion et processus budgétaire - Connaître les différentes étapes de la démarche prévisionnelle, en comprendre les finalités et les limites - Maîtriser les différentes méthodes permettant l'élaboration des 3 principaux budgets opérationnels (budget des ventes, budget des approvisionnements, budget de la production) - Comprendre le rôle du contrôleur de gestion dans le processus budgétaire.

GFN101 - Finance d'entreprise : Initiation à la gestion financière

Le cours a pour objectif d'initier aux outils de la gestion financière d'une entreprise et de permettre à l'élève : d'acquérir les outils fondamentaux de calculs financiers, en vue d'étudier la création de valeur des projets d'investissement et le coût des modalités de financement - de construire un plan d'investissement et appliquer les critères de décisions d'investissement - d'anticiper les besoins de financement et mettre en oeuvre une stratégie de financement.



- Production comptable et financière des PME- PMI
- Gestion et stratégie de pilotage
- Communication et l'accompagnement des choix managériaux

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Licence professionnelle DEG Gestion comptable et financière

bloc 1	Usages numériques
bloc 2	Exploitation de données à des fins d'analyse
bloc 3	Expression et communication écrites et orales
bloc 4	Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
bloc 5	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
bloc 6	Mise en œuvre des obligations comptables
bloc 7	Mise en œuvre et suivi du contrôle de gestion d'une organisation
bloc 8	Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation
bloc 9	Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. +	4 regroup. +	5 regroup. +	8 regroup. +
	4 webconf.	5 webconf.	5 webconf.	7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

Pour l'ensemble des UE de la licence professionnelle, la validation est basée sur une moyenne de 10/20 en tenant compte des pondérations. Si la moyenne n'est pas atteinte, l'élève doit obligatoirement repasser la/les UE inférieures à la moyenne.

Les UE sont coefficientées de 1 à 3 (CFA 115 et 120 ainsi que le mémoire et sa soutenance sont à 3). La moyenne incluant le mémoire avec soutenance doit être égale à 10/20. La soutenance doit être à 10/20 minimum (cf. ci-après).

3. Validation du mémoire professionnel

L'élève devra rédiger et soutenir à l'oral un mémoire professionnel dans lequel il devra mettre en exergue la méthodologie de conduite de projet acquise au regard de la formation et en lien avec une situation professionnelle réelle (activité professionnelle ou stage).

L'élève devra obtenir un avis favorable de la production écrite et à la restitution orale devant un jury en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20.

4. Validation de l'expérience professionnelle

L'élève doit pouvoir justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation visée, à défaut il devra effectuer un stage de 6 mois en lien avec le domaine de la gestion comptable et financière.

Art.12 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Les établissements arrêtent également, pour chacune des formations, les modalités d'obtention du diplôme qui font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Cette compensation respecte la progressivité des parcours. Elle s'effectue au sein des unités d'enseignement définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. De même les blocs de connaissances et de compétences peuvent être affectés d'un coefficient qui peut varier de 1 à 2. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent. Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Je me préinscris



Cette offre de formation est éligible à

MON COMPTE FORMATION

moncompteformation.gouv.fr



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

		TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)		18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)		200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements			
UE dispensée à La Réunion		14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)			CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
Autres frais			
Inscription à l'EICnam (4)		450 €	450 €
Linguaskill test (5)		150 €	150 €
VAE		1.200 €	1.200 €
VAPP		520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)		300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le *Linguaskill* est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, France Travail, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://cca.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Contactez votre référent-e Handicap
emicconi@cnam.re / sferrand@cnam.re

Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion

dernière mise à jour : 15/05/2024